# APERÇU DE LA TUBERCULOSE EN BELGIQUE

Grâce à la déclaration obligatoire des cas de tuberculose active, le **FARES** (Fonds des Affections Respiratoires) et la **VRGT** (Vlaamse Vereniging voor Respiratoire Gezondheidszorg en Tuberculosebestrijding) publient chaque année le registre belge de la tuberculose. Celui-ci fait état de la situation épidémiologique de la tuberculose en Belgique. Il est disponible en français sur www.fares.be et en néerlandais sur www.vrgt.be.

Cet apercu présente les chiffres et les messages-clé du **registre 2021**, publié en mars 2023.

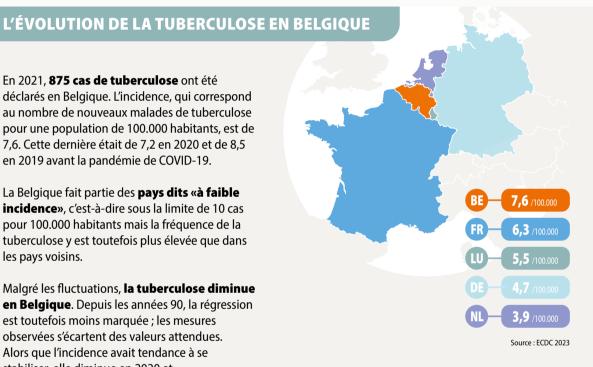
### En 2021, **875 cas de tuberculose** ont été déclarés en Belgique. L'incidence, qui correspond au nombre de nouveaux malades de tuberculose pour une population de 100.000 habitants, est de 7,6. Cette dernière était de 7,2 en 2020 et de 8,5 en 2019 avant la pandémie de COVID-19.

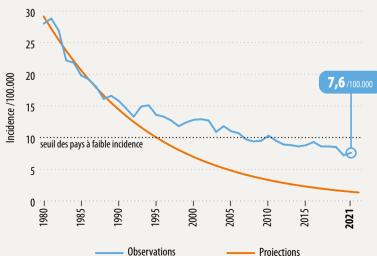
La Belgique fait partie des pays dits «à faible incidence», c'est-à-dire sous la limite de 10 cas pour 100.000 habitants mais la fréquence de la tuberculose y est toutefois plus élevée que dans les pays voisins.

Malgré les fluctuations, la tuberculose diminue en Belgique. Depuis les années 90, la régression est toutefois moins marquée; les mesures observées s'écartent des valeurs attendues. Alors que l'incidence avait tendance à se stabiliser, elle diminue en 2020 et 2021. Cependant, ces chiffres sont à interpréter avec prudence au regard de la crise sanitaire.

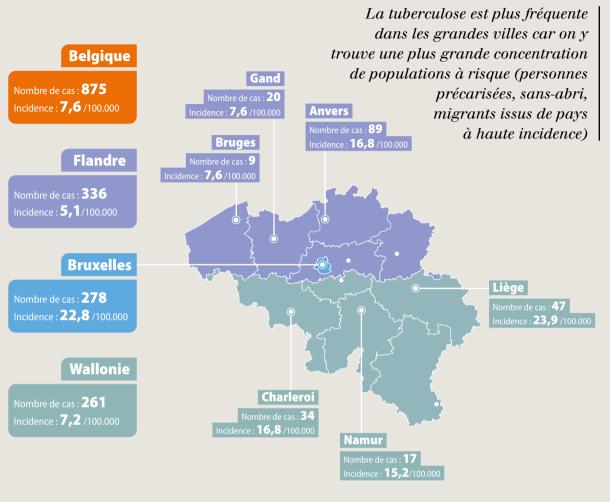
### Impact de l'épidémie de Covid-19

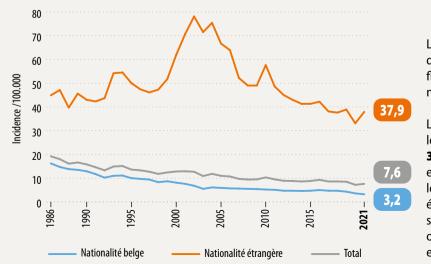
La crise sanitaire a eu des impacts à de multiples niveaux : difficulté d'accès aux soins, collecte des données plus complexe, sous-déclaration, mesures de confinement, gestes barrières, mise en place de logement d'urgence pour les populations précaires, fermeture des frontières, etc.





### LA RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE

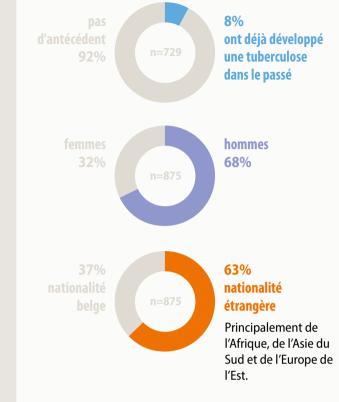


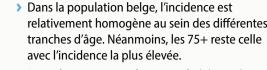


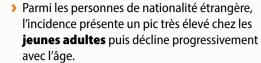
La maladie diminue lentement dans la population belge mais fluctue parmi les personnes de nationalité étrangère.

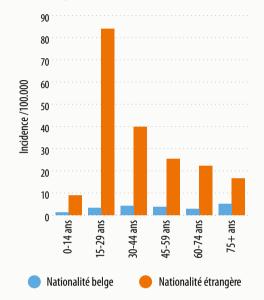
L'incidence observée chez les Belges en 2021 est de 3,2/100.000 habitants. Elle est **12 fois plus élevée** chez les personnes de nationalité étrangère qui sont le plus souvent originaires de pays où la tuberculose est encore endémique.

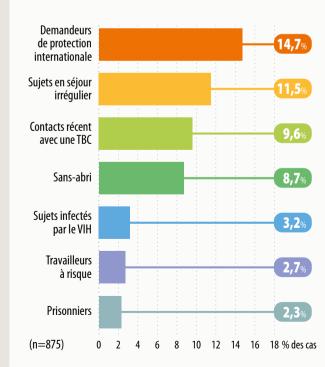
### LE PROFIL DES PATIENTS ATTEINTS DE TUBERCULOSE









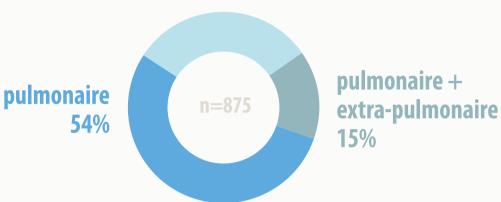


- > Les demandeurs de protection internationale représentent 14,7% des patients tuberculeux. Plus de la moitié d'entre eux se trouvent en Région wallonne.
- Parmi les cas de tuberculose, 11,5% sont des personnes en **séjour irrégulier** sur le territoire dont la grande maiorité se situe à Bruxelles.
- > Endéans les deux années précédant le diagnostic, 9,6% des cas de tuberculose ont eu un **contact** avéré avec une tuberculose contagieuse.
- Les personnes **sans-abri** représentent 8,7% des cas atteints de tuberculose dont 7 sur 10 sont localisés à Bruxelles.

Pour certains groupes de population particulièrement à risque de tuberculose, des stratégies de prévention spécifiques sont prévues. Des efforts supplémentaires sont néanmoins nécessaires pour atteindre tous les groupes «hard-to-reach».

extrapulmonaire 31%

Les tuberculoses *extra-pulmonaires* ne sont pas contagieuses



Près des 3/4 des tuberculoses se situent dans les poumons. Certaines d'entre elles présentent également une atteinte extra-pulmonaire.

8 tuberculoses pulmonaires sur 10 ont été confirmées par bactériologie (culture). Dans un peu moins de la moitié des cas (45%), des bacilles étaient visibles dans les expectorations, ce qui signe une contagiosité plus importante.





5,5% des cas de tuberculose présentent une résistance à un seul antibiotique, principalement à l'isoniazide (Nicotibine<sup>®</sup>).

# monorésistance multirésistance

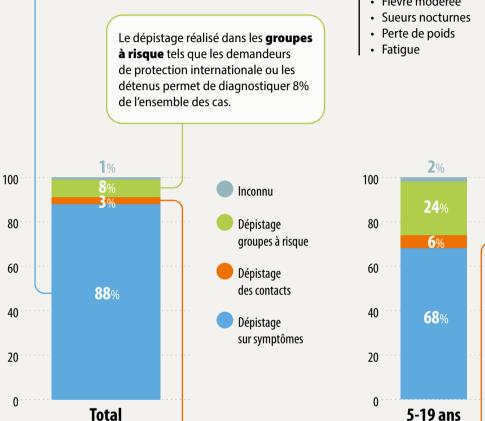
Lorsque le bacille de la tuberculose **ne répond plus aux** 2 antibiotiques principaux du traitement classique, il devient «multirésistant». Cette forme est grave mais relativement peu fréquente en Belgique.

9 tuberculoses multirésistantes ont été déclarées en 2021, ce qui représente 1,5% des cas pour lesquels un antibiogramme a été réalisé.

### LE DÉPISTAGE DE LA TUBERCULOSE

La maiorité des cas de tuberculose sont diagnostiqués sur base de

plaintes et de symptômes.

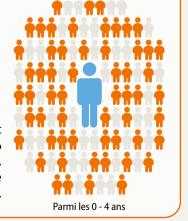


# Toutes catégories d'âge confondues

(n=875)

### Le dépistage des contacts réalisé autour d'une personne atteinte d'une tuberculose contagieuse a permis de diagnostiquer **3%** de l'ensemble des cas.

Ce dépistage est particulièrement rentable chez les enfants: 58% des tuberculoses parmi les 0-4 ans, (7 tuberculoses sur les 12), ont été découvertes de cette manière.



**58**%

42%

0-4 ans

(n=12)

### Les symptômes principaux de *la tuberculose pulmonaire :*

- Toux prolongée
- Expectorations, parfois teintées de sang
- Fièvre modérée

(n=101)

### quérison 82,4% Le taux de guérison est

LES RÉSULTATS DE TRAITEMENT

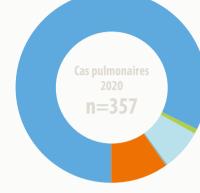
antibiotiques pendant minimum

6 mois. Ce traitement est long mais

La tuberculose est traitée par plusieurs

de 82,4%. Des efforts importants sont mis en place afin d'atteindre l'objectif des 85% fixé par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS).

généralement efficace.



### **décès 9,5%**

Le **taux de décès** est plus important chez les personnes âgées et peut résulter d'une autre pathologie que la tuberculose.

### transfert 0.8%

Trois patients ont quitté le pays en cours de traitement et un contact a été pris avec un professionnel de la santé afin de transférer le dossier et s'assurer du suivi.

### traitement interrompu 7,0%

Ces patients peuvent avoir quitté le pays ou être perdus de vue.

## échec de traitement 0,3%

Un patient est resté positif aux examens bactériologiques après 5 mois de traitement.

### **LE FUTUR**

### 2050

### L'objectif de l'OMS est d'éliminer la tuberculose d'ici à 2050.

Pour y parvenir, la Belgique devrait voir son incidence diminuer de 12% par an.

La tuberculose reste un problème de santé publique en Belgique. Des moyens adéquats doivent être alloués pour sa prévention et son contrôle afin de parvenir à l'éliminer.

### CONTACTS



**Fonds des Affections Respiratoires** Rue Haute 290-807A, 1000 Bruxelles Tél. 02 512 29 36 Fax. 02 512 32 73 prevention.tuberculose@fares.be www.fares.be



Francophones

Vlaamse Vereniging voor Respiratoire Gezondheidszorg en Tuberculosebestrijding Mgr. Van Waeyenberghlaan 32, 3000 Leuven Tel. 02 510 60 90

**AGENTSCHAP** 

**ZORG & GEZONDHEID** 

Fax. 02 511 46 14 info@vrgt.be www.vrgt.be





